Passeport d'une personne majeure : en cas de perte ou de vol

Comment savoir si mon passeport est sécurisé ?

Passeport biométrique ou électronique (se distingue par le dessin d'une puce sous la mention « passeport »)

Photo reproduite 2 fois

Si le passeport perdu ou volé était un passeport sécurisé (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) ou passeport non-sécurisé depuis moins de 2 ans	**Si le passeport perdu ou volé était un passeport sécurisé périmé depuis plus de 5 ans ou un passeport non-sécurisé périmé depuis plus de 2 ans**
1 photo d'identité conforme aux normes françaises https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619	1 photo d'identité conforme aux normes françaises https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619
Justificatif du domicile : original (exemples : factures, bail de location, titre de propriété, extrait du registre de la population ou uittreksel basisregistratie personen)	Justificatif du domicile : original (exemples : factures, bail de location, titre de propriété, extrait du registre de la population ou uittreksel basisregistratie personen)
Déclaration de vol à faire établir auprès de la police locale ou déclaration de perte établie par le consulat	Déclaration de vol à faire établir auprès de la police locale ou déclaration de perte établie par le consulat
SI vous souhaitez ajouter un nom d'usage sur le passeport : livret de famille ou acte de mariage ou jugement de divorce avec autorisation de porter le nom de l'ex-époux 	SI vous souhaitez ajouter un nom d'usage sur le passeport : livret de famille ou acte de mariage ou jugement de divorce avec autorisation de porter le nom de l'ex-époux
-	Carte nationale d'identité sécurisée
-	Si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée, un acte de naissance français de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427
 SI vous souhaitez un envoi du passeport à votre domicile : Enveloppe à bulle et timbre Aangetekende brief 0-2kg sans date de validité à retirer auprès d'un bureau de poste ou à commander en ligne à ce lien : https://jouw.postnl.nl/#!/versturen/details	 SI vous souhaitez un envoi du passeport à votre domicile : Enveloppe à bulle et timbre Aangetekende brief 0-2kg sans date de validité à retirer auprès d'un bureau de poste ou à commander en ligne à ce lien : https://jouw.postnl.nl/#!/versturen/details